la cnl

CONFÉDÉRATION NATIONALE
DU LOGEMENT

NOTRE COMBAT : DÉFENDRE LES LOCATAIRES, SANS RIEN LÂCHER

« *Se loger dignement est un droit. Chaque locataire doit être respecté.* »

Érick FONTAINE

Président de la CNL
J Michel Saingainy

LE DROIT DES LOCATAIRES C'EST L'AFFAIRE DE LA CNL

Depuis des années, la Confédération Nationale du Logement défend les locataires réunionnais sur le terrain : quartiers, immeubles, permanences et tribunaux.

Notre force, c'est la proximité. Nous écoutons, accompagnons et intervenons. Si nécessaire, nous engageons des démarches et des actions en justice.

VOTER POUR LA CNL. C'EST VOTER POUR LE DROIT DES LOCATAIRES.

DES COMBATS CONCRETS, DES RÉSULTATS CONCRETS

Notre action a permis d'obtenir :

- **1,5 million d'euros** de charges remboursées aux locataires ;
- **plus de 2 000 signalements** de logements indignes accompagnés et traités ;
- **des victoires judiciaires** pour faire **respecter les droits** des locataires ;
- des avancées dans les dossiers Flacourt, Herbert Spencer, Lataniers, Araucarias et bien d'autres.

Et nous continuons.

DERNIER COMBATS

Après notre démarche et notre injonction de payer, **un bailleur a versé 1 600 euros à un locataire.**

- À Saint-Paul, dans un dossier de logement indécent, un autre bailleur a été condamné à verser 4 800 euros à une locataire.
- Ces victoires le prouvent : organisés, les locataires peuvent faire respecter leurs droits et changer les choses.

APRÈS GARANCE, NOUS ÉTIONS LÀ

Après le cyclone Garance, nous avons immédiatement accompagné les sinistrés : écoute, constats, soutien aux familles et interpellation des bailleurs et des institutions.

C'est notre conception de la CNL : être présente quand les locataires en ont le plus besoin.

Stephane Mouriapregassin, Marie Eve Mallet, Erick Fontaine, Marie noelle Begue

Ne jetez pas sur la voie publique.

☎ Cnl : 0262 28 41 70 (uniquement le matin) - 0262 58 40 35

VOTER POUR LA CNL. C'EST VOTER POUR LE DROIT DES LOCATAIRES.

NOUS COMBATTONS LES ABUS DU QUOTIDIEN

Notre combat dépasse les tribunaux.

Nous dénonçons les loyers trop élevés, les charges injustifiées ou mal expliquées, les défauts d'entretien, les logements indignes, les pannes prolongées, les problèmes d'ascenseurs, d'humidité et de sécurité, ainsi que les difficultés avec certains bailleurs.

- Nous exigeons **plus d'écoute, plus de considération et le respect** des obligations des bailleurs.
- **Un locataire** n'est pas un numéro de dossier.
- Derrière chaque logement, il y a **une famille, une personne, une vie**.

NOUS DEMANDONS AUX MAIRES D'AGIR

- Nous demandons à tous les maires de La Réunion d'assumer leurs responsabilités et de mettre en œuvre la police de l'habitat.
- Face à l'habitat indigne, constater ne suffit plus.
- Il faut contrôler, agir, mettre en demeure et, si nécessaire, sanctionner.

FACILITER LES ÉCHANGES DE LOGEMENTS

- Nous voulons développer les échanges de logements entre locataires, notamment lorsque le logement ne correspond plus à la composition de la famille : Un logement trop grand, trop petit ou inadapté.
- Nous voulons travailler avec les bailleurs pour faciliter les mutations et permettre à chacun de vivre dans un logement adapté à ses besoins.

NOTRE ENGAGEMENT

La CNL restera une organisation de terrain, indépendante, combative et proche des locataires.

Nous ne promettons pas de tout régler
Mais nous promettons une chose :

- **Nous écouterons.**
- **Nous accompagnerons.**
- **Nous défendrons.**
- **Nous ne lâcherons rien.**

Parce que le logement n'est pas une faveur. C'est un droit.

Avec vous, pour vos droits.
Avec les locataires, pour le respect et la dignité.

☎ Cnl : 0262 28 41 70 (uniquement le matin) - 0262 58 40 35

ÉTIQUETTES D'EXPRESSION DE VOTE ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES 2026

Détachez l'étiquette de la CNL. Collez-la en respectant son sens, dans le cadre "EXPRESSION DE VOTE" prévu sur la carte de vote.

FÉDÉRATION CNL DE LA RÉUNION

- MALLET Marie-Eve
- PONTIAC Jean Thierry
- HO YUE KUANG Gaëlle
- LEDOYEN Julien Expédit